

LA RESIDENCE SOCIALE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

LA RESIDENCE SOCIALE

3 avenue de l'Europe
92300 LEVALLOIS PERRET

A l'Assemblée Générale,

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA RESIDENCE SOCIALE, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 juin 2025

Le Commissaire aux comptes
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes

Francis CHARTIER

ACTIF

Association La Résidence Sociale

3 avenue de l'Europe

92300 - LEVALLOIS-PERRET

BILAN AU 31/12/2024

A C T I F	Exercice N 2024			Exercice N-1 2023
	Montant Brut	Amort. et prov.	Montant Net	Montant Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	62 027	50 022	12 005	14 006
Frais de recherche et de développement			0	0
Donations temporaires d'usufruit			0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droit & valeurs similaires	202 829	140 590	62 239	7 720
Immobilisations Incorporelles en cours			0	0
Avances et acomptes			0	0
Immobilisations Corporelles				
Terrains	575 249		575 249	575 249
Constructions	13 742 687	8 940 233	4 802 454	5 031 554
Installations techniques, matériel et outillage	11 060 988	6 779 311	4 281 677	4 284 757
Autres Immobilisations Corporelles (comptes 2019)			0	0
Immobilisations Corporelles en cours	156 219		156 219	144 706
Avances et acomptes			0	0
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Participations et créances rattachées à des participations	272 009		272 009	272 009
Autres titres immobilisés	13 814		13 814	13 814
Prêts	518 601		518 601	525 550
Autres Immobilisations financières	51 121		51 121	54 539
TOTAL I	26 655 543	15 910 156	10 745 388	10 923 903
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	7 841		7 841	5 550
Créances				
- Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 673 957	41 693	2 632 265	2 184 745
- Créances reçues par legs ou donations				
- Autres créances	357 064		357 064	463 915
Avances et acomptes versés sur commande	3 646		3 646	13 272
Valeurs mobilières de placement	762		762	762
instrument de trésorerie				
Disponibilités	11 973 651		11 973 651	11 463 360
Charges constatées d'avance	114 596		114 596	145 827
TOTAL II	15 131 518	41 693	15 089 825	14 277 430
Frais d'émission des emprunts	TOTAL III		0	0
Primes de remboursement des emprunts	TOTAL IV			
Ecart de conversion (actif)	TOTAL V			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	41 787 061	15 951 848	25 835 213	25 201 334

PASSIF

Association La Résidence Sociale

3 avenue de l'Europe

92300 - LEVALLOIS-PERRET

BILAN AU 31/12/2024

PASSIF	2024	2023
FONDS ASSOCIATIFS / FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
- Fonds propres statutaires activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	482 079	482 079
- Fonds propres complémentaires des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	1 223 236	1 223 236
- Fonds propres complémentaires des activités sous gestion propre	5 966 725	5 966 725
Fonds propres avec droit de reprise		
- Fonds propres statutaires		
- Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	4 248 009	4 116 370
- Réserves pour projet de l'entité sous gestion propre	1 769 716	1 408 270
- Autres		
Report à nouveau		
Report à nouveau des activités sous gestion propre	2 287 670	1 490 616
Report à nouveau des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	-339 216	-509 743
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	1 247 841	2 294 486
- Dont résultats des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	544 556	1 023 081
- Dont résultats sous gestion propre	703 285	1 271 404
Situation nette des activités sous gestion propre	10 727 395	10 137 014
Situation nette des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	6 158 665	6 335 024
SITUATION NETTE (sous-total)	16 886 059	16 472 038
Fonds Propres consommables		
Subventions d'investissement	457 249	639 975
Provisions réglementées	455 680	447 902
Autres fonds associatifs		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
TOTAL I	17 798 988	17 559 916
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 477 084	1 515 757
- Sur subvention		
- Sur autres ressources		
TOTAL II	1 477 084	1 515 757
PROVISIONS		
Provisions pour Risques	157 767	216 137
Provisions pour Charges	0	0
TOTAL III	157 767	216 137
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	2 358 923	2 164 357
Emprunts et dettes financières divers	95 454	71 641
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	15 551	21 433
Redevables créditeurs	4 569	1 853
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	853 581	840 026
Dettes sociales et fiscales	2 599 873	2 480 920
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 266	5 199
Autres dettes	434 464	248 578
Produits constatés d'avance	32 693	75 517
TOTAL IV	6 401 374	5 909 523
Ecart de conversion (passif)	TOTAL V	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	25 835 213	25 201 334

(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : 1 363 876 €

COMPTE DE RESULTAT 1/2

Association La Résidence Sociale

3 avenue de l'Europe

92300 - LEVALLOIS-PERRET

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2024

COMPTE DE RESULTAT	2024	2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	2 030	1 520
Ventes de biens et services		
- Ventes de biens	88 301	130 016
dont ventes de dons en nature		
- Ventes de prestations de services	6 249 368	6 124 328
Produits des tiers financeurs		
- Concours publics et subventions d'exploitation	17 644 801	17 221 449
dont Contributions financières des autorités de tarifications relatives aux activités SMS	17 644 801	17 221 449
- Subventions		
- Produits liés à des financements réglementaires		
Ressources liées à la générosité du public		
- Dons manuels	8 725	13 245
- Mécénats		
- Legs, donations et assurances vie		
Contributions financières		
Reprises s/ amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 162 030	323 923
- Harmonisation du PC : (retraitement IFC)	0	831 599
Utilisation des fonds dédiés	458 197	423 693
Quote part de résultat sur opérations faites en commun		
Autres produits	3 431 535	3 301 488
TOTAL I	29 044 987	28 371 261
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandise	20 666	19 059
variation de stock		
Autres Achats et charges externes	7 655 938	7 586 411
Aides financières	366 059	80 621
Impôts, Taxes et versements assimilés	1 093 201	1 033 142
Salaires et traitements	12 551 707	11 639 951
Charges sociales	4 938 178	4 709 802
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	770 377	850 928
- sur actif circulant	35 002	
Dotations aux provisions	139 746	324 274
Reports en fonds dédiés	419 523	709 386
Autres Charges	32 570	32 832
TOTAL II	28 022 967	26 986 406
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 022 020	1 384 855

COMPTE DE RESULTAT 2/2

COMPTE DE RESULTAT	2024	2023
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	4 913	335
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	36 048	534 852
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises s/ provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 830	
TOTAL III	42 791	535 188
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	34 912	36 855
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	34 912	36 855
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	7 879	498 333
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	142 230	183 578
Sur opérations en capital	395 470	347 232
Reprises s/ provisions, dépréciations et transferts de charges	0	0
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
TOTAL V	537 700	530 810
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	2 602	4 807
Sur opérations en capital	80 132	46 567
Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions	226 369	43 445
Engagement à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL VI	309 103	94 818
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	228 597	435 992
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 153 105	1 633 662
Participation des salariés au résultat	TOTAL VII	
Impôts sur les bénéfices	TOTAL VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I+ II+ V)	29 625 479	29 437 259
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	28 377 637	27 142 773
EXCEDENT OU DEFICIT	1 247 841	2 294 486

Evalutation des contributions volontaires en nature

	N	N-1
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	39 991,89	
Préstations en nature		
Bénévolat		
Total	39 991,89	0,00
Contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	39 991,89	
Préstations en nature		
Personnel bénévole		
Total	39 991,89	0,00

COMPTE DE RESULTAT

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS
92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

Comptes de fonctionnement résumé
du 1er janvier au 31 décembre 2024

DESIGNATION	Gestion Contrôlée	Gestion Propre	Total	Total 2023
PRODUITS DES ACTIVITES	18 173 910	6 735 988	24 909 898	24 319 912
AUTRES PRODUITS	979 172	3 282 781	4 261 953	4 229 999
PRODUITS D'EXPLOITATION	19 153 082	10 018 769	29 171 852	28 549 911
Achats	751 699	954 346	1 706 044	1 831 757
Services Extérieurs	1 403 702	2 160 071	3 563 774	3 601 953
Autres Services Extérieurs	2 168 140	261 258	2 429 398	2 460 517
Taxes et versements assimilés	916 748	176 453	1 093 201	1 033 142
Charges de personnel	12 126 876	5 363 010	17 489 885	16 349 753
Autres charges de gestion courante	670 519	466 869	1 137 389	834 944
Dotations aux amortiss. et provisions	1 151 909	212 738	1 364 648	1 884 588
CHARGES D'EXPLOITATION	19 189 594	9 594 745	28 784 339	27 996 655
RETRAITEMENT MISE EN HARMONIE PCG	615 639	18 867	634 506	831 599
RESULTAT D'EXPLOITATION	579 127	442 892	1 022 019	1 384 855
PRODUITS FINANCIERS	1 869	40 923	42 791	535 188
CHARGES FINANCIERES	32 620	2 293	34 912	36 855
RESULTAT FINANCIER	-30 751	38 630	7 879	498 333
RESULTAT COURANT	548 377	481 522	1 029 898	1 883 188
PRODUITS EXCEPTIONNELS	288 624	249 076	537 700	530 810
CHARGES EXCEPTIONNELLES	292 445	16 658	309 103	94 818
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-3 821	232 418	228 597	435 992
Impôts sur les Sociétés		10 655	10 655	24 694
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	544 556	703 285	1 247 841	2 294 486

Comptes de fonctionnement résumé
du 1er janvier au 31 décembre 2024

DESIGNATION	GESTION CONTROLEE														
	SIEGE	E.M.P.	I M E Chapal	E.M.P.R.	Playel	Marville	I M E	SESSAD	MAS	SAMSAH	SEJOUR REPT	UNITE PASSERELLE - USC	FOVER l'horizon	CAJ l'horizon	TOTAL
PRODUITS DES ACTIVITES	141 302	3 577 093	2 162 362	1 428 068	1 010 561	1 378 361	2 277 472	961 984	324 423	489 254	815 794	546 802	1 122 904	627 347	18 173 910
AUTRES PRODUITS	814 544	30 305	1 252	1 019	411	1 238	27 223	2 503	593	1 520	7 912	6 035	78 090	0	979 172
PRODUITS D'EXPLOITATION	955 847	3 607 398	2 163 614	1 429 088	1 010 972	1 379 600	2 304 705	964 487	325 019	500 775	823 706	553 832	1 200 994	627 347	19 153 082
Achats	6 228	96 251	99 876	70 103	31 353	86 581	106 228	23 121	14 983	20 793	56 138	22 938	48 511	11 610	751 699
Services Extérieurs	88 760	96 158	191 901	204 611	113 393	218 195	101 521	57 971	15 435	10 909	28 462	13 968	75 673	28 653	1 403 702
Autres Services Extérieurs	255 044	744 286	83 960	110 369	44 523	143 407	250 066	105 010	27 652	35 357	45 397	21 465	122 486	73 945	2 188 140
Taxes et versements assimilés	19 784	176 648	115 380	65 290	27 017	33 164	152 586	53 455	21 394	32 741	52 826	35 434	37 455	34 778	916 748
Charges de personnel	381 191	2 062 593	1 371 715	772 733	727 826	853 169	1 638 338	638 496	221 245	406 590	560 291	430 851	767 117	679 068	12 126 876
Autres charges de gestion courante	443	1 077 738	67 182	50 533	32 032	45 325	75 795	30 406	111 650	16 129	24 268	16 823	36 901	36 166	670 513
Dotations aux amortiss. et provisions	12 077	394 796	152 581	234 174	38 940	34 118	171 094	37 015	9 392	1 307	15 832	2 590	192 831	8 938	1 378 278
CHARGES D'EXPLOITATION	963 526	3 678 472	2 082 616	1 507 863	1 014 895	1 412 959	2 496 630	945 474	421 750	523 826	783 245	544 065	1 280 973	1 167 910	19 415 963
RESULTAT D'EXPLOITATION	-7 680	-71 074	81 018	-78 775	4 013	-33 398	-191 925	19 014	-96 732	-23 051	40 461	9 253	25 217	33 085	-262 880
PRODUITS FINANCIERS													1 639	8	1 669
CHARGES FINANCIERES							22 053	3 000	2 700		3 211	1 376	280		32 620
RESULTAT FINANCIER	0	0	0	0	0	0	-22 063	-3 000	-2 700	0	-3 211	-1 376	1 830	-272	31
RESULTAT COURANT	-7 680	-71 074	81 018	-78 775	4 013	-33 398	-213 979	16 014	-99 432	-23 051	37 251	7 877	27 047	32 813	-283 631
PRODUITS EXCEPTIONNELS	18 592	48 663	11 045	27 121		28 781	31 093		101 888	473	662	284	263	19 744	288 624
CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 418	1 022	14 411		22 041		1 699					21 989	2 241	66 076
RESULTAT EXCEPTIONNEL	18 592	46 245	10 023	12 710	0	6 739	31 093	-1 699	101 888	473	662	284	-21 726	17 003	222 548
RETRAITEMENT MISE EN HARMONIE PCG		44 022	280 000	133 200	55 900	95 400			548				4 889	679	615 639
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	10 912	19 193	371 041	67 135	52 887	89 781	-182 885	14 315	3 004	-22 578	37 913	8 161	5 320	36 252	544 556
REPRISE DES RESULTATS N-2							50 054							60 905	110 559
REPRISE EXCEDENTS COMP. CHGES AMORT															0
DEPENSES POUR CONGES PAYES															0
RESULTATS ADMINISTRATIF	10 912	19 193	371 041	67 135	52 887	89 781	-132 831	14 315	3 004	-22 578	37 913	8 161	5 320	36 252	655 115

Compte de résultat de la gestion propre

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS
92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

Comptes de fonctionnement résumé
du 1er janvier au 31 décembre 2024

DESIGNATION	GESTION PROPRE								
	Association	ESAT Pleyel	ESAT Marville	ESAT ADC	Activité SR - HI	Activité Hôtellerie	SAAD	RAJ	TOTAL
PRODUITS DES ACTIVITES	283 103	2 795 823	912 799	1 089 187	162 405	362 490	272 001	858 181	6 735 988
AUTRES PRODUITS	9 858	956 049	1 216 275	1 065 618	3 497	7 128	737	23 620	3 282 781
PRODUITS D'EXPLOITATION	292 961	3 751 872	2 129 073	2 154 805	165 902	369 617	272 738	881 801	10 018 769
Achats	9 999	336 089	59 806	325 529	334	58 562	4 827	159 199	954 346
Services Extérieurs	97 917	1 547 626	65 137	91 152	30 144	49 821	14 835	263 439	2 160 071
Autres services extérieurs	34 542	60 267	39 089	43 255	2 052	37 707	12 565	31 780	261 258
Taxes versements assimilés	29 541	13 816	17 334	18 359	1 769	20 480	15 938	59 215	176 453
Charges de personnel	37 284	1 365 942	1 729 837	1 394 641	47 636	190 588	210 661	386 420	5 363 010
Autres charges de gestion courante	71 820	156 950	89 215	105 104	0	11 572	7 102	25 107	466 869
Dotations aux amortiss. et provisions	59 020	31 034	24 702	39 711	7	36 647		21 618	212 738
Impôts sur les Sociétés	10 655								10 655
CHARGES D'EXPLOITATION	350 779	3 511 724	2 025 120	2 017 750	81 942	405 377	265 928	946 778	9 605 400
RESULTAT D'EXPLOITATION	-57 819	240 148	103 953	137 055	83 960	-35 760	6 810	-64 977	413 370
PRODUITS FINANCIERS	30 589			9 823		511			40 923
CHARGES FINANCIERES						2 293			2 293
RESULTAT FINANCIER	30 589	0	0	9 823	0	-1 782	0	0	38 630
RESULTAT COURANT	-27 230	240 148	103 953	146 878	83 960	-37 542	6 810	-64 977	451 999
PRODUITS EXCEPTIONNELS	116 181	48 661	52 515	29 007		473		2 239	249 076
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 888	8 624	1 268	4 878					16 658
RESULTAT EXCEPTIONNEL	114 294	40 037	51 246	24 129	0	473	0	2 239	232 418
RETRAITEMENT MISE EN HARMONIE PCG			9 331					9 537	18 867
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	87 064	280 186	164 531	171 006	83 960	-37 069	6 810	-53 201	703 285

PREAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, sont caractérisés par les données suivantes :

Total du bilan :	25 835 213 Euros
Compte de résultat :	
Total des produits :	29 625 479 Euros
Total des charges :	28 377 637 Euros
Excédent	1 247 841 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

1.INFORMATIONS GENERALES : OBJET SOCIAL, MISSIONS et MOYENS DE LA RESIDENCE SOCIALE - (*Article 431-2 du règlement ANC N° 2018-06*)

1.1 L'association « LA RESIDENCE SOCIALE »

La Résidence Sociale est une association loi 1901 fondée en 1908 par Marie-Jeanne BASSOT.

Selon les termes de l'article premier de ses statuts, La Résidence Sociale « a pour but d'aider les individus et les familles à résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans les domaines de l'éducatif, du social ou du médical ».

Un projet renouvelé en 2019 pour poursuivre l'histoire

Le projet associatif, revisité en 2019 ambitionne à la fois de poursuivre la montée en compétences techniques des acteurs œuvrant autour des personnes vulnérables que la Résidence sociale accompagne, et à remobiliser ces acteurs autour du sens de l'action sociale et médicosociale d'origine, en s'appuyant sur les principes d'action d'origine, qui valorisaient les rapports humains directs et de voisinage dans le respect des différences, en cherchant à les adapter au contexte et à l'environnement d'aujourd'hui.

1.2 La raison d'être et ses principes d'action réaffirmes

La Raison d'être d'une organisation est un repère essentiel pour donner du sens, gagner en motivation et en cohésion, renforcer l'alignement de toutes les parties prenantes. Définie avec des mots justes et inspirants, elle est un puissant facteur d'attractivité et de différenciation. Elle ne décrit pas ce que fait la structure ni comment elle le fait, mais elle décrit pourquoi elle le fait, à quoi elle sert, quelle est la finalité de son action.

Raison d'être de l'Association :

Sur les territoires où elle est implantée, la Résidence sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne et mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie épanouissants et inclusifs

Forte de son histoire et de principes d'action qu'elle a souhaité poser dès l'origine, la Résidence sociale réaffirme les conditions par lesquelles elle veut donner sens aujourd'hui à ses actions et au développement de ses projets. Elle pose ainsi 4 principes d'action :

PRINCIPE N°1

Initier des coopérations en impliquant le plus en amont possible de chaque action et projet tous les acteurs concernés (usagers, familles, professionnels, bénévoles, représentants politiques et institutionnels, partenaires...) pour favoriser une démarche de co-construction partagée et portée par tous.

PRINCIPE N°2

Privilégier des coopérations de voisinage, de proximité, pour que ces relations humaines soient développées dans une connaissance mutuelle et personnelle les uns, des autres qui s'établit puis s'enrichit dans le temps.

PRINCIPE N°3

Promouvoir au sein de ces coopérations des relations "d'égal à égal" en reconnaissant les différences de chacun et en exploitant la richesse de ces différences pour construire des solutions plus riches, ajustées, comprises et soutenues par tous.

PRINCIPE N°4

Construire des relations basées sur la confiance, encourager le plus largement possible et accompagner les initiatives prises et portées par chacun des acteurs.

1.3 Moyens

Au sein de 19 établissements et services, les équipes pluridisciplinaires et aguerries, (253.36 ETP) accompagnent au quotidien plus de 600 personnes vulnérables, tout âge confondu. LA RESIDENCE SOCIALE mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie inclusifs et épanouissants, à travers trois territoires.

- TERRITOIRE DES HAUTS-DE-SEINE
 - Externat Médico-Pédagogique Europe
 - Esat Atelier du Château
 - Centre d'accueil de jour l'horizon (CAJ)
 - Foyer l'horizon
- TERRITOIRE DE LA SEINE-SAINT-DENIS
 - Institut Médico-Educatif Chaptal
 - Externat Médico-Professionnel
 - Esat Pleyel
 - Esat Marville
- TERRITOIRE DU MAINE-ET-LOIRE
 - Institut Médico-Educatif de Briançon
 - Maison d'Accueil Spécialisé / Dispositif Jeunes Adultes
 - SESSAD
 - SAMSAH
 - Activités Séjour Répits / USC

- ACTIVITES EN GESTION PROPRE (sur les 3 pôles)
 - Activités Hôtellerie
 - Activités associatives
 - Résidence Autonomie les Jonquilles (RAJ)
 - Gestion commerciale des ESAT Pleyel, Marville et Atelier du Château
 - SAAD
 - Habitat Inclusif

Les modalités de financement :

Le financement du fonctionnement des établissements est assuré par les pouvoirs publics en fonction du type d'accueil proposé :

- Dotations des Conseil départementaux
- Dotations de l'Etat à travers l'ARS.

Concernant la gestion propre les financements sont les suivants :

- Dons provenant de la générosité du public
- Recettes commerciales des ESAT
- Produits des activités de la gestion propre (location de salles, ASC sur le pôle 49)
- Recettes des locataires du RAJ

2.FAITS SIGNIFICATIFS

Certains faits sont venus augmenter le périmètre de ressources sur l'exercice 2024 :

- Unité dite « Passerelle » pour de jeunes autistes en situation complexe : financement d'une place supplémentaire à compter du 01 septembre 2024.
- Porté par l'établissement SESSAD, le dispositif PCPE est pérennisé en 2024.
- Financement des mesures d'extension du « Ségur Axess ».

CPOM

Pour mémoire, l'Association a signé un CPOM régional le 29 décembre 2020 avec les Autorités de tarification et de contrôle : L'ARS des pays de Loire et le Conseil Départemental du Maine et Loire, pour la période 2021-2025. Une convention relative au versement d'une dotation de prix de journée globalisé a été signé le 14 juin 2023 avec le Conseil Départemental afin d'organiser le financement de l'accueil des Séjours Répit qui entre désormais dans le périmètre du CPOM pays de Loire. Les établissements entrant dans le périmètre du CPOM sont :

- IME
- MAS
- SESSAD
- SAMSAH
- SEJOURS-REPIT

Le CPOM régional Ile de France a été renouvelé le 24 février 2023 avec les Autorités de tarification et de contrôle : L'ARS Ile de France et le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, pour la période 2023-2027. Les établissements entrant dans le périmètre du CPOM sont :

- EMP
- EMPRO
- IME Chaptal
- Esat Pleyel
- Esat Marville
- Esat Atelier du Château
- FOYER et CAJ l'Horizon

3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Principes et Référentiels comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Les postes d'actif et de passif du bilan ainsi que les postes de charges et de produits au compte de résultat sont inscrits sans compensation.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation en vigueur résultant :

- Du règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général en tenant compte de ses règlements ultérieurs modificatifs lorsque ces derniers sont applicables à l'entité ;
- Du règlement n°2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et abrogeant le règlement N° 1999-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations ;
- Du règlement N° 2019-04 de l'ANC du 08 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif et abrogeant le chapitre II du titre I du livre V du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Du code de l'action sociale et des familles (CASF) , pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L.312.1 du CASF

3.2 Agrégation des comptes

L'association gère des établissements dont la gestion est contrôlée ou dont la gestion est libre. Ces établissements tiennent une comptabilité séparée (art. R314.82 CASF) et des comptes de liaison enregistrent toutes les opérations entre établissements et services. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, il a été effectué :

- Une sommation des différentes comptabilités,
- Une élimination des opérations internes de l'Association. Il s'agit des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de services gérés en commun et des prestations réciproques. Le résultat comptable de l'Association est déterminé par différence entre les produits et les charges.
- Le résultat comptable comprend :
 - Le résultat définitivement acquis des « Activités en gestion propre »,
 - Les résultats sous contrôle des tiers financeurs des « Activités contrôlées ». Les résultats sous contrôle des tiers financeurs ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les autorités compétentes qui se prononcent sur l'opposabilité des dépenses et des ressources en application de l'article R314-52 du CASF.

En ce sens, deux niveaux de résultats apparaissent :

- Le résultat comptable en conformité avec les principes et règles comptables en vigueur. Ce résultat est arrêté par le Conseil d'Administration.
- Le résultat effectif sous-contrôle du tiers financeur qui correspond au résultat comptable auquel on ajoute les résultats antérieurs repris pour les établissements financés par le Conseil départemental et les ARS
- Pour les établissements entrant dans le cadre du CPOM avec l'ARS, le résultat effectif est affecté par l'association sous réserve des règles en vigueur.

Les structures intégrées en 2024 sont les suivantes :

Gestion Contrôlée :

- Siège
- EMP
- EMPRO
- IME Chaptal
- Esat Pleyel
- Esat Marville
- IME Bauné
- MAS
- SESSAD
- SAMSAH
- Séjour Répit
- Unité Passerelle - USC
- Esat Atelier du Château
- FOYER L'Horizon
- CAJ l'Horizon

Gestion propre :

- Activités Associatives
- Gestion commerciale des ESAT Pleyel, Marville et Atelier du Château
- Résidence Autonomie Jonquilles (RAJ)
- Activités Séjour Répits / Hôtellerie
- Activités SR / Habitat Inclusif
- SAAD

3.3 Changement de réglementation comptable

Aucun changement de méthode notable n'est intervenu au cours de l'exercice 2024.

Pour mémoire l'entité applique depuis le 1er janvier 2020 les nouveaux règlements comptables suivants :

- Le règlement n°2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018
- Le règlement N° 2019-04 de l'ANC du 08 novembre 2019

Ces règlements comptables sont d'application rétrospective et ont principalement impacté dans leur mise en œuvre, outre la présentation générale des comptes annuels applicable à toute personne morale de droit privé à but non lucratif, les postes suivants du bilan et du compte de résultat de l'Association :

- Les fonds propres,
- Les fonds reportés et dédiés
- Les subventions d'investissement

Les subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables (comptes 102) ont été reclassées en subventions d'investissement (comptes 13) Les reprises au compte de résultat qui auraient été constatées sur les exercices précédents (selon nouveau règlement) ont été comptabilisés en report à nouveau.

Des lignes spécifiques distinguant les éléments relatifs aux activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée ou sous gestion propre sont présentées dorénavant dans le bilan (particulièrement pour les fonds propres avec ou sans reprise, le résultat, le report à nouveau et les réserves)

L'application de la réglementation comptable mise en place par le règlement ANC n°2018-06 et ANC 2019-04 aux opérations en cours n'a pas modifié les comptes des exercices antérieurs.

3.4 Règles d'évaluation d'amortissements et de dépréciation de l'actif immobilisé

(Art 834-3 du règlement ANC 2014-03)

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux ou à leur coût de production, les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation n'étant pas inclus dans ce coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.

Brevets, licences :	3 à 5 ans
Constructions :	30 à 60 ans
Agencements et aménagements :	5 à 20 ans
Mobilier de bureau :	3 à 5 ans
Matériel informatique :	1 à 5 ans

Application des règlements CRC 2002 -10 et CRC 2004 -06 applicables en France relatifs aux acquisitions significatives :

➤ Immobilisations acquises avant le 01 janvier 2007 :

Les immobilisations et principalement les immeubles avaient pu être retraités au cours de l'exercice 2006 selon la méthode des composants.

➤ Immobilisations acquises depuis le 01 janvier 2007 :

Décomposition pour les acquisitions significatives

3.5 Participations, autres titres immobilisés et Valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires.

Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est alors constituée.

La méthode retenue pour les cessions est le coût unitaire moyen pondéré. (CUMP)

Les placements réalisés correspondent à des placements non risqués en capital.

3.6 Stocks

Les stocks sont des actifs détenus pour être vendus dans le cours normal de l'activité, ou en cours de production pour être vendus, ou destinés à être consommés dans le processus de production ou de prestations de services, sous forme de matières premières ou de fournitures.

Les stocks sont évalués selon la méthode du « Premier entré, Premier sorti ». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et frais accessoires (hors frais d'acquisition). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les principales créances sont relatives au prix de journée ou à la dotation globale des établissements sous gestion contrôlée.

3.8 Provisions

La direction de l'Association, après consultation de ses conseillers juridiques, détermine le montant des provisions en fonction des risques existants à la clôture de chaque exercice.

Les provisions (hors provisions réglementées CASF) sont constatées dès lors qu'il existe une obligation légale, réglementaire, conventionnelle ou reconnue par l'établissement, vis-à-vis d'un tiers, dont il est certain ou probable qu'elle entraînera une sortie de ressources au profit de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et qu'une estimation fiable peut être réalisée.

3.9 Fonds Propres

Présentation

Conformément à l'article 153-1 du règlement ANC 2019-04 et à l'article 431-5 du règlement ANC 2018-06, l'activité sociale et médico-sociale est présentée dans un tableau de variation, distinctement de l'activité en gestion propre dans une subdivision spécifique pour les postes suivants :

- Réserves
- Report à nouveau
- Excédent ou déficit de l'exercice.

Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat linéairement au même rythme que les actifs subventionnés.

Les modifications induites en 2020 par les nouveaux règlements comptables pour ce qui concerne les subventions inscrites préalablement en fonds associatifs sans droit de reprise ou avec droit de reprise sont exposées au chapitre « 3.3 Changement de réglementation comptable », ci-dessus.

3.10 Fonds Dédiés

(Art 132-1 du règlement ANC n° 2018-06)

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ». (Art 132-1 du règlement ANC n° 2018-06)

Les fonds dédiés sont constitués des montants non utilisés provenant des contributions accordées par l'autorité de tarification suivantes avec leur accord :

- les contributions financières pour financer le renouvellement des immobilisations en vertu de l'article D 314-206 du code de l'action sociale et des familles ;
- les autres contributions accordées par l'autorité de tarification. Ces fonds dédiés sont dénommés « fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESMS ».

Sont aussi inscrits, le cas échéant, les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources suivantes :

- subventions d'exploitation
- contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif
- Ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances-vie.

Pour les contributions financières reçues des autorités de tarification, les montants comptabilisés auparavant en « provision réglementée pour renouvellement des immobilisations » ont été reclassés en fonds dédiés conformément aux dispositions du règlement n°2019-04.

3.11 Réserves

Les réserves suivantes sont inscrites au compte 106 « réserves ». Ce sont les excédents affectés durablement à l'entité jusqu'à décision contraire des organes compétentes :

Poste 1068 : réserves pour projet de l'entité (ancienne réserve pour projet associatif)

Poste 10685 : Réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée :

Subdivisions :

- Poste 106852 : Excédents affectés à l'investissement
- Poste 106855 : Excédent affecté à la couverture du besoin en fonds de roulement
- Poste 106856 : Réserve de compensation des déficits
- Poste 106857 : Réserve de compensation des charges d'amortissement

3.12 Report à nouveau et Résultats

➤ Report à Nouveau : 1 948 KE

Conformément à la décision de l'assemblée générale ordinaire qui approuve en N les comptes de l'exercice N-1, le déficit ou l'excédent des activités propres de l'association de l'exercice N-1 peut être affecté en report à nouveau ainsi que l'affectation des résultats N-1 des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée et ayant signé un CPOM.

Ce poste comporte au 31 décembre les lignes suivantes :

- Report à nouveau des activités sous gestion propre pour un montant total de + 2 287K€
- Report à nouveau des activités sous gestion contrôlée pour un montant total de -339K€

Les retraitements et affectations sont présentés ci-dessous :

	Solde au 01/01/2024	affectation résultats 2023	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
	110., 115 & 119..				110., 115 & 119..
Association	-655 856	309 774			-346 082
ESAT Pleyel commercial	1 451 359	298 556			1 749 915
ESAT Marville commercial	935 004	144 365			1 079 369
Activités SR - HI	206 945	96 275			303 220
ESAT Atelier du château - commercial	364 447				364 447
SAAD	30 527	28 699			59 226
Hôtellerie	-753 450	-45 451			-798 901
RAJ les Jonquilles	-91 179	-32 345			-123 524
Total activités sous gestion propre	1 487 797	799 873	0	0	2 287 670

Siège	-361 726	20 708			-341 019
EMP	-387 734	9 452			-378 282
IME Chaptal	-28 993	3 639			-25 354
EMPro	-39 778				-39 778
ESAT Pleyel social	-127 731				-127 731
ESAT Marville social	-72 325	-26 142			-98 467
IME Bauné	-17 980	25 052			7 072
SEJOUR REPIT	204 497	106 373			310 870
UNITE PASSERELLE - USC	2 819	4 841			7 660
ESAT Atelier du château - social	-41 293		71 302	77 540	-47 530
C.A.J l'horizon	326 625	13 387	39 686	33 077	346 620
FOYER l'horizon	-18 271		57 828	60 420	-20 863
SESSAD	28 870	110			28 981
SAMSAH	-30 767	12 509			-18 257
MAS	56 862				56 862
Total activités sous gestion contrôlée	-506 924	169 928	168 816	171 036	-339 216
TOTAL DES REPORTS A NOUVEAU	980 873	969 801	168 816	171 036	1 948 453

➤ Résultats de l'exercice : 1 248K€

Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée : 545K€

Dont réserves pour projet de l'entité sous gestion propre : 703 K€

Le montant de 545 KE constitue une éventuelle créance (selon contrôles à venir) vis à vis des organismes financeurs, maintenue en report à nouveau.

➤ Précision résultat net comptable / résultat administratif

Le résultat net comptable de l'exercice apparaissant au passif du bilan ne reprend pas le résultat de l'exercice N-2.

Il apparaît au bilan un résultat différent de celui figurant au compte de résultat à la ligne « résultat administratif »

Le résultat administratif de l'exercice est présenté pour chaque établissement (voir dernière ligne du compte de fonctionnement - Gestion contrôlée) et correspond au cumul du résultat repris de N-2 et du résultat provisoire de l'exercice en cours soumis à contrôle de l'autorité de tarification.

3.13 Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont des provisions qui ne répondent pas à la définition du plan comptable général et qui sont constituées en vertu d'un niveau supérieur spécifique législatif ou réglementaire (CASF).

Conformément aux décisions de l'autorité de tarification, les provisions suivantes peuvent être constituées et sont mouvementées en fonction des décisions de celle-ci ; elles concernent :

- Des provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR : Poste 141000
- Des provisions réglementées pour produits financiers des ESMS : Poste 148300
- Des provisions afférentes aux plus-values nettes d'actif : Poste 148600
- Des provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations : Poste 142000

(Après accord de l'autorité de tarification et dans les enveloppes limitatives de crédits selon M22 bis – NB : Poste 142 non repris dans le règlement ANC 2019-04)

4. INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIF DU BILAN

4.1 Immobilisations et amortissements par nature et par établissements

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

DESIGNATION	VALEUR AU DEBUT DE L'EXERCICE	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE		VALEUR A LA FIN DE L'EXERCICE
		ACQUISITIONS	CESSIONS	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'Etablissement	62 027			62 027
Autres Immobilisations	137 797	65 032		202 829
TOTAL I	199 824	65 032	-	264 856
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	575 249			575 249
Constructions	13 741 943	744		13 742 687
Installations Techniques, Matériel et outillage général	5 851 275	296 213	616	6 146 872
Matériel de Transport	642 471	77 649	39 933	680 188
Matériel de Bureau et Informatique	527 028	39 744		566 773
Autres	3 630 361	330 947	294 153	3 667 156
Immobilisations corporelles en cours	144 706	15 612	4 100	156 219
Avances & acomptes	-			-
TOTAL II	25 113 035	760 910	338 801	25 535 143
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et Créances rattachées à des participations	272 009			272 009
Autres titres immobilisés	13 814			13 814
Prêts et autres immobilisations financières	580 089	21 964	32 331	569 722
TOTAL III	865 912	21 964	32 331	855 545
TOTAL I + II + III	26 178 771	847 906	371 132	26 655 544

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

DESIGNATION	MONTANTS AU DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE LINEAIRE	DIMINUTIONS DE L'EXERCICE A DEDUIRE	MONTANTS A LA FIN DE L'EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'Etablissement	48 021	2 001		50 022
Autres Immobilisations	130 077	10 512		140 590
TOTAL I	178 098	12 513	-	190 612
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions	8 710 389	229 844		8 940 233
Installations Techniques, Matériel et outillage général	3 101 082	254 678	616	3 355 144
Matériel de Transport	387 090	72 002	38 910	420 182
Matériel de Bureau et Informatique	438 015	56 886		494 901
Autres	2 440 192	144 454	75 562	2 509 084
Immobilisations corporelles en cours				
Retraitement des Immobilisations				
TOTAL II	15 076 769	757 864	115 088	15 719 544
TOTAL I + II	15 254 867	770 377	115 088	15 910 156

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

ACTIF

IMMOBILISATIONS PAR
ETABLISSEMENT

	AU 01/01/N	ACQUISITIONS	CESSIONS	TRANSFERT	AU 31/12/N
Siège	70 019	60 397			130 416
Association	2 464 938	116 972			2 581 910
E.M.P.	5 994 100	75 207	4 100		6 065 207
I.M.E. Chaptal	561 177	47 721	8 616		600 281
E.M.PRO.	832 790	8 499	276 815		564 474
E.S.A.T. Pleyel Commercial	133 118	3 041			136 159
E.S.A.T. Pleyel Social	250 663	197 899	21 506		427 056
E.S.A.T. Marville Commercial	559 658	18 500	13 118		565 040
E.S.A.T. Marville Social	347 202	119 163	1 194		465 171
I.M.E.(spécifique + commun)	4 641 821	22 531			4 664 352
SEJOUR REPIT	303 065	8 471			311 537
Unité Passerelle - USC	18 066	3 073			21 138
Activités SR - HI	714				714
Activités Hôtellerie	1 136 555	8 178			1 144 733
SESSAD	843 636	2 536			846 172
M.A.S	352 057	104			352 161
RAJ les Jonquilles	207 523	77 535			285 058
SAMSAH	5 901	1 119			7 020
E.S.A.T. Atelier du Château Social	2 065 984	9 000			2 074 983
E.S.A.T. Atelier du Château Commercial	1 677 325	12 888			1 690 213
C.A.J l'horizon	477 469	10 995			488 464
FOYER l'horizon	2 369 078	22 113	13 453		2 377 739
TOTAL	25 312 859	825 942	338 801	-	25 799 999

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

ACTIF

AMORTISSEMENTS PAR
ETABLISSEMENT

	AU 01/01/N	DOTATIONS	CESSIONS	AU 31/12N
Siège	57 065	12 077		69 143
Association	1 263 199	54 329		1 317 528
E.M.P.	3 261 743	161 709		3 423 453
I.M.E. Chaptal	360 615	49 883	7 594	402 904
EMPRO	530 811	31 277	77 400	484 688
E.S.A.T. Pleyel Commercial	85 648	12 291		97 939
E.S.A.T. Pleyel Social	166 405	19 664	2 330	183 739
E.S.A.T. Marville Commercial	468 695	24 702	13 118	480 279
E.S.A.T. Marville Social	197 799	34 118	1 194	230 723
I.M.E.(spécifique + commun)	2 299 659	114 158		2 413 817
SESSAD	235 297	37 015		272 312
MAS	107 246	9 392		116 637
RAJ les Jonquilles	177 254	13 801		191 055
SEJOUR REPIT	76 471	15 832		92 302
Unité Passerelle - USC	1 421	2 590		4 011
Activités SR - HI	707	7		714
Activités Hôtellerie	434 675	36 647		471 321
SAMSAH	1 727	1 307		3 034
E.S.A.T. Atelier du Château Social	1 931 425	33 404		1 964 829
E.S.A.T. Atelier du Château Commercial	1 590 689	30 115		1 620 804
C.A.J l'horizon	442 582	8 259		450 840
FOYER l'horizon	1 563 734	67 802	13 453	1 618 083
TOTAL	15 254 867	770 377	115 088	15 910 155

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

ACTIF

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATIONS	AU 31/12/N-1	Augmentations	Diminutions	AU 31/12/N
Association	766 903		28 812	738 091
Siège	10			10
E.M.P.	-			-
E.M.P.R.O.	4 702			4 702
IME CHAPTAL	600			600
E.S.A.T. Pleyel Commercial	1 992			1 992
E.S.A.T. Pleyel Social	13 298	4 800		18 098
E.S.A.T. Marville Commercial	3 800			3 800
E.S.A.T. Marville Social	-			-
IME BAUNE	45 528	9 222		54 750
SESSAD	300			300
FOYER l'horizon	-			-
SEJOUR REPIT	8 583	1 912		10 495
Unité Passerelle - USC	4 158	956		5 114
Activités SR - HI	2 223	1 542	30	3 735
Activités Hôtellerie	1 973		1 659	314
RAJ les Jonquilles	7 146	3 532		10 678
Esat Atelier du Château social	1 830		1 830	0
Esat Atelier du Château commercial	2 865			2 865
TOTAL	865 911	21 964	32 331	855 544

4.2 Disponibilités et VMP

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

ACTIF

DISPONIBILITES

TOTAL

11 974 413

Disponibilité des activités sous gestion contrôlée

6 324 142

EMP	1 502 202
I.M.E. Chaptal	1 330 208
EMPRO	486 149
E.S.A.T. Pleyel Social	-
E.S.A.T. Marville Social	198 895
I.M.E.	667 510
Esat Atelier du Château Social	345 395
Sessad	391 223
C.A.J l'horizon	647 041
FOYER l'horizon	77 464
SAMSAH	16 060
Séjour Répit	157 274
Unité Passerelle - USC	22 779
M.A.S	481 943

Disponibilité des activités sous gestion propre

Association	-	5 649 509
E.S.A.T. Pleyel Commercial	2 455 094	
E.S.A.T. Marville Commercial	1 731 657	
Esat Atelier du Château Commercial	966 304	
RAJ les Jonquilles	-	
Activités SR - HI	412 488	
Hôtellerie	-	
SAAD	83 967	

Valeurs mobilières de placement

762

FOYER - CAJ l'horizon	762
-----------------------	-----

5. INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF DU BILAN

5.1 Fonds propres sans droit de reprise

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

PASSIF

FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE

ACTIVITES SOCIALES & MEDICO-SOCIALES SOUS GESTION CONTROLEE	AU 31/12N-1	MOUVEMENTS	AU 31/12/N
F.Siège	14 500		14 500
E.M.P.	393 314		393 314
I.M.E. Chaptal	54 393		54 393
E.M.PRO.	148 605		148 605
I.M.E.	162 700		162 700
C.A.J l'horizon	50 293		50 293
FOYER l'horizon	881 510		881 510
TOTAL	1 705 315	-	1 705 315

ACTIVITES SOUS GESTION PROPRE	AU 31/12N-1	MOUVEMENTS	AU 31/12/N
Association	5 765 794,85		5 765 795
ESAT Pleyel	48 254,76		48 255
ESAT Marville	104 018,62		104 019
RAJ les Jonquilles	48 656,29		48 656
TOTAL	5 966 725	-	5 966 725
TOTAL DES FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	7 672 040	-	7 672 040

5.2 Tableau de variation des fonds propres par nature et par établissements

VARIATION DES FONDS PROPRES (hors activités ESSMS)	A L'OUVERTURE au 01/01/2023	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	Retraitement	A LA CLOTURE au 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	5 966 725					5 966 725
Fonds propres avec droit de reprise	0					0
Ecart de réévaluation	0					0
Réserves	1 408 270	361 446	0	0		1 769 716
Report à nouveau	1 487 797	799 873	0	0		2 287 670
Excédent ou déficit de l'exercice	1 271 404	-1 271 404	703 285			703 285
Situation nette des activités sous gestion propre	10 134 195	-110 085	703 285	0	0	10 727 395

VARIATION DES FONDS PROPRES ET AUTRES POSTES SPECIFIQUES SOUS GESTION CONTROLEE DES ACTIVITES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES

VARIATIONS DES FONDS PROPRES (activités ESSMS)	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Virements cpte à cpte	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	1 705 315					1 705 315
Fonds propres avec droit de reprise	0					0
Réserves	4 116 369	131 639	0	0		4 248 009
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée :	0					0
Report à nouveau	1 164 956		169 928			1 334 884
Report à nouveau dont la prise en charge est différée	-1 350 515		168 816	171 036		-1 352 736
Report à nouveau des charges rejetées	-321 364					-321 364
TOTAL	5 314 761	131 639	338 744	171 036	0	5 614 108
Résultats des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	1 023 081	-1 023 081	544 556			544 556
Excédent ou déficit de l'exercice						
Situation nette des Ets en gestion contrôlée	6 337 842	-891 442	883 300	171 036	0	6 158 665

Situation nette

16 886 060

	Solde au 01/01/2024	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
	1021..			
Association	5 765 795			5 765 795
ESAT Pleyel commercial	48 255			48 255
ESAT Marville commercial	104 019			104 019
RAJ les Jonquilles	48 656			48 656
Total activités sous gestion propre	5 966 725	0	0	5 966 725
Siège	14 500			14 500
EMP	393 314			393 314
IME Chaptal	54 393			54 393
EMPro	148 605			148 605
IME Bauné	162 700			162 700
C.A.J l'horizon	50 293			50 293
FOYER l'horizon	881 510			881 510
Total activités sous gestion propre	1 705 315	0	0	1 705 315
TOTAL DES FONDS PROPRES	7 672 040	0	0	7 672 040

	Solde au 01/01/2024	affectation résultats 2023	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
	106..				
Association	-647 921	150 000			-497 921
ESAT Pleyel commercial	993 376	6 624			1 000 000
ESAT Marville commercial	642 599				642 599
Activités Socio-culturelles	0				0
ESAT Atelier du château - commercial	420 215	204 822			625 037
RAJ les Jonquilles	0				0
Total activités sous gestion propre	1 408 270	361 446	0	0	1 769 716

Siège					0
EMP	829 583				829 583
IME Chaptal	882 766				882 766
EMPro	174 894	42 644			217 538
ESAT Pleyel social	124 195	-23 473			100 722
ESAT Marville social	196 736	-32 400			164 337
IME Bauné	1 139 016				1 139 016
SEJOURS REPIT		5 000			5 000
ESAT Atelier du château - social	197 051	11 386			208 437
C.A.J l'horizon	171 863	50 014			221 877
FOYER l'horizon	65 501	45 337			110 838
SESSAD	221 435				221 435
MAS	113 330	33 132			146 462
Total activités sous gestion propre	4 116 369	131 639	0	0	4 248 009
TOTAL DES RESERVES	5 524 640	493 085	0	0	6 017 725

	Solde au 01/01/2024	affectation résultats 2023	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
	110.., 115 & 119..				110.., 115 & 119..
Association	-655 856	309 774			-346 082
ESAT Pleyel commercial	1 451 359	298 556			1 749 915
ESAT Marville commercial	935 004	144 365			1 079 369
Activités SR - HI	206 945	96 275			303 220
ESAT Atelier du château - commercial	364 447				364 447
SAAD	30 527	28 699			59 226
Hôtellerie	-753 450	-45 451			-798 901
RAJ les Jonquilles	-91 179	-32 345			-123 524
Total activités sous gestion propre	1 487 797	799 873	0	0	2 287 670

Siège	-361 726	20 708			-341 019
EMP	-387 734	9 452			-378 282
IME Chaptal	-28 993	3 639			-25 354
EMPro	-39 778				-39 778
ESAT Pleyel social	-127 731				-127 731
ESAT Marville social	-72 325	-26 142			-98 467
IME Bauné	-17 980	25 052			7 072
SEJOUR REPIT	204 497	106 373			310 870
UNITE PASSERELLE - USC	2 819	4 841			7 660
ESAT Atelier du château - social	-41 293		71 302	77 540	-47 530
C.A.J l'horizon	326 625	13 387	39 686	33 077	346 620
FOYER l'horizon	-18 271		57 828	60 420	-20 863
SESSAD	28 870	110			28 981
SAMSAH	-30 767	12 509			-18 257
MAS	56 862				56 862
Total activités sous gestion contrôlée	-506 924	169 928	168 816	171 036	-339 216
TOTAL DES REPORTS A NOUVEAU	980 873	969 801	168 816	171 036	1 948 453

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

PASSIF

RESERVES

TOTAL RESERVES	6 017 724
-----------------------	------------------

TOTAL RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE (activité sous gestion contrôlée)	4 248 009
--	------------------

Réserve des plus values	3 604
--------------------------------	--------------

FOYER / CAJ	3 604
-------------	-------

Excédents / investissements	2 406 188
------------------------------------	------------------

EMP	436 451
I.M.E. Chaptal	205 318
EMPro	55 000
E.S.A.T. pleyel	20 000
E.S.A.T. Marville	50 000
I.M.E.	999 619
E.S.A.T. ADC Social	154 571
SESSAD	180 375
C.A.J l'horizon	146 877
FOYER l'horizon	15 000
Unité Passerelle - USC	5 000
MAS	137 978

Excédents / couverture du BFR	583 481
--------------------------------------	----------------

E.M.P	245 395
I.M.E. Chaptal	98 627
EMPRO	41 521
E.S.A.T. pleyel Social	68 602
E.S.A.T. Marville Social	114 337
E.S.A.T. ADC Social	15 000

Réserves compensation	627 381
------------------------------	----------------

EMP	64 321
IME Chaptal	147 621
EMPRO	121 017
E.S.A.T. pleyel social	12 120
E.S.A.T. Marville social	-
IME	108 458
E.S.A.T. ADC social	38 866
MAS	8 484
SESSAD	24 511
C.A.J l'horizon	60 000
FOYER l'horizon	41 984

Compensation charges d'amortissement	627 354
---	----------------

EMP	514 617
IME	30 940
SESSAD	16 548
C.A.J l'horizon	15 000
FOYER l'horizon	50 249

TOTAL RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE (activités sous gestion propre)	1 769 716
--	------------------

Excédents / Projets Associatifs	1 769 716
--	------------------

Association	(497 921)
E.S.A.T. pleyel commercial	1 000 000
E.S.A.T. Marville commercial	642 599
E.S.A.T. ADC commercial	625 037

PASSIF

REPORT A NOUVEAU

TOTAL	1 948 453
--------------	------------------

<u>Report a nouveau des activités sous gestion propre</u>	2 287 670
--	------------------

Association	(346 082)
E.S.A.T. Pleyel	1 749 915
E.S.A.T. Marville	1 079 369
Esat Atelier du château	364 447
Activités SR - HI	303 220
Hôtellerie	(798 901)
RAJ les Jonquilles	(123 524)
SAAD	59 226

<u>Report a nouveau des activités sous gestion contrôlée</u>	-339 216
---	-----------------

Siège	(341 019)
EMP	(378 282)
I.M.E. Chaptal	(25 354)
EMPro	(39 778)
E.S.A.T. pleyel	(127 731)
E.S.A.T. Marville	(98 467)
I.M.E.	7 072
E.S.A.T. ADC Social	(47 530)
SESSAD	28 981
SAMSAH	(18 257)
Séjour Répit	310 870
Unité Passerelle - USC	7 660
CAJ l'horizon	346 621
Foyer l'horizon	(20 863)
MAS	56 862

5.3 Résultat de l'exercice et résultat effectif

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS
92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

PASSIF

RESULTAT DE L'EXERCICE

TOTAL	1 247 841
--------------	------------------

<u>Activités sous gestion contrôlée</u>	544 556
--	----------------

Frais de Siège	10 912
EMP	19 193
IME Chaptal	371 041
EMPRO	67 135
E.S.A.T. Pleyel	52 887
E.S.A.T. Marville	68 781
IME	(182 885)
SESSAD	14 315
MAS	3 005
SAMSAH	(22 578)
SEJOUR REPIT	37 913
UNITE PASSERELLE - USC	8 161
E.S.A.T. ADC	5 320
C.A.J l'horizon	36 252
FOYER l'horizon	55 105

<u>Activités sous gestion propre</u>	703 285
---	----------------

Association	87 064
E.S.A.T. Pleyel commercial	280 186
E.S.A.T. Marville commercial	155 200
RAJ les Jonquilles	(53 201)
Activités SR - HI	83 960
Activités Hôtellerie	(37 069)
SAAD	6 810
E.S.A.T. ADC commercial	180 337

RESULTAT DE L'EXERCICE

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL DE L'ENTITE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESULTAT COMPTABLE	1 247 841	2 294 486
Dont résultat Gestion propre	703 285	1 271 404
Dont résultat Gestion contrôlée	544 556	1 023 081
Reprise du résultat antérieur	110 559	-1 916
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	1 358 400	2 292 570
Dont résultat sous gestion propre	684 417	1 161 319
Dont résultat sous gestion contrôlée	39 476	299 652
Dont Retraitement - Harmonisation PCG	634 506	831 599

GESTION CONTROLEE	Déficit	Excédent
SIEGE		10 912
EMP	24 830	
IME Chaptal		91 041
EMPRO	66 065	
E.S.A.T. Pleyel	4 013	
E.S.A.T. Marville	26 619	
IME	132 831	
SEJOUR REPIT		37 913
UNITE PASSERELLE - USC		8 161
MAS		2 457
SESSAD		14 315
SAMSAH	22 578	
E.S.A.T. ADC		5 320
FOYER l'Horizon		50 216
CAJ l'Horizon		96 077
TOTAL CUMULE GESTION CONTROLEE	276 937	316 413
Retraitement PCG		615 639
SOUS-TOTAL		655 115

GESTION PROPRE	Déficit	Excédent
ASSOCIATION		87 064
E.S.A.T. Pleyel		280 186
E.S.A.T. Marville		155 200
RAJ les Jonquilles	62 738	
ACTIVITES SR - HI		83 960
ACTIVITES HOTELLERIE	37 069	
SAAD		6 810
E.S.A.T. ADC		171 006
TOTAL CUMULE GESTION PROPRE	99 807	784 225
Retraitement PCG		18 867
SOUS-TOTAL	-	703 285

Les résultats des activités en gestion contrôlés non signataires d'un CPOM obligatoire restent soumis au contrôle et à l'appréciation des autorités de tarification.

Par principe, les résultats des activités en gestion propre ne sont pas repris.

5.4 Tableau des fonds dédiés

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

FONDS DEDIES

VARIATIONS DES FONDS DEDIES ISSUES DE :	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS (dotations)	UTILISATIONS (reprises)		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont rembourse ments	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contributions financières des autorités de tarification :	977 425	414 841	289 674	0	1 102 593	232 562
Fonds dédiés à l'investissement : Dont projet / catégorie de projet / Financier						
- Emp CNR 2024 / ARS : soutien à l'investissement	0	145376			145 376	
- Emp CNR 2023 / ARS : soutien à l'investissement	101 190		5 440		95 751	
- Empro CNR / ARS : projet air de jeux / cuisine	44 368		11 092		33 276	
- IME affectation résultats 2017 / ARS : Travaux de la Marzelle	155 312				155 312	155 312
- Sessad affectation résultats 2017 / ARS : Travaux de la Marzelle	21 669				21 669	21 669
- MAS affectation résultats 2017 / ARS : Travaux de la Marzelle	55 581				55 581	55 581
- Esat Marville - CNR 2023 / ARS	94 821		8 228		86 593	
- Esat Atelier du Château - CNR 2024 ARS Travaux réfection sanitaires et sols / matériel		108465			108 465	
- Esat Atelier du Château - CNR 2023 ARS	29 959		6 021		23 938	
Fonds dédiés à l'exploitation : Dont projet / catégorie de projet / Financier						
- Esat ADC CNR 2024 / ARS : Soutien formation		50 962	1 215		49 746	
- Emp CNR 2024 / ARS : Transport individuel		43 691	6 754		36 937	
- Emp CNR / ARS : Formations plan autisme	7 032				7 032	
- Emp CNR 2023 / ARS : Formations	39 316		26 040		13 276	
- Esat ADC CNR / ARS : Formations caferius	773		773		0	
- Etablissement CPOM IDF / ARS : Formavision	39 374				39 374	
- Etablissement CPOM IDF / ARS : SI	2 198				2 198	
- Etablissement CPOM IDF CNR 2020 / ARS : Masques	28 463		9 588		18 875	
- IME Chaptal CNR 2024 / ARS : Situation complexe		8 220			8 220	
- Empro CNR / ARS : Equipements numérique	2 105		1 003		1 102	
- Empro CNR / ARS : Formation	8 620		7 020		1 600	
- Empro CNR 2023 / ARS : Soutien pratique sportive	1 140				1 140	
- Esat Pleyel CNR 2023 / ARS : Soutien pratique sportive	1 953		1 688		265	
- ASC CNR 2021 / ARS : HABITAT INCLUSIF	29 851				29 851	
- IME CNR 2021 / ARS : Séjour répit - AT	125 388	58 128	46 910		136 606	
Fonds dédiés Subvention d'exploitation : Dont projet / catégorie de projet / Financier						
- IME CNR 2019 / ARS : File active	0				0	
- IME / CD 2020: Habitat partagé	29 988		4 580		25 408	
- EMP sub Levallois: Projet jardin partagé	5 000				5 000	
- SESSAD ARS CNR 2023 : PCPE	65 000		65 000		0	
- Siege subvention ARS : SI - DIU	88 322		88 322		0	
Subventions d'exploitation (1) activité sous gestion propre :						
- Activité associative	3 500	3500			7 000	
- Activité Socio-Culturelles - subvention DRAC projet fresque	1 000				1 000	
Fonds dédiés s/contrib. autres	524 064	1 182	167 290		357 956	
Ressources liées à la générosité du public (1)	110				110	
- EMP levallois - projet cuisine section jeunes adultes / potager	9 658		1 233		8 425	
TOTAL	1 515 758	419 523	458 197	0	1 477 084	232 562

5.5 Tableau des provisions

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS
92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

TABLEAU DES PROVISIONS

Libellés des rubriques	Valeur au 01/01/2024	Augmentations	Diminutions	Valeur au 31/12/2024
PROVISIONS INSCRITES A L'ACTIF DU BILAN				
Dépréciation comptes usagers	-			-
TOTAL PROVISIONS INSCRITES A L'ACTIF DU BILAN	-	-	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES				
<u>Provisions pour risques</u>				
Projets Associatifs				
Risques associatifs et prud'homme	180 000		52 626	127 374
Autres Provisions Esat ADC+ Association+RAJ	36 137		5 744	30 393
<u>Provisions pour charges</u>				
Provision Ind. Départ en retraite Foyer	-			-
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	216 137	-	58 370	157 767
TOTAL PROVISIONS	216 137	-	58 370	157 767
<i>Dotations & Reprises provisions exploitations</i>		-	58 370	
<i>Dotations & Reprises provisions exceptionnelles</i>				

TOTAL PROVISIONS INSCRITES A L'ACTIF DU BILAN				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Couverture du BFR	145 604			145 604
Provision CNR 2017 IME Chaptal	100 000			100 000
Réserves des plus value nettes d'actif	202 298	7 778		210 076
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	447 902	7 778	-	455 680

5.6 Etat des échéances et dettes

Association La Résidence Sociale - 2024								
Etat des Échéances des Créances et des Dettes								
Créances (a)	Montant brut	Échéances		Dettes (b)	Montant brut	Échéances		
		à 1 an au +	à + d'1 an			à 1 an au +	à + d'1 an	à + d'5 ans
Créances de l'actif immobilisé :				Emprunts obligataires convertibles (1)	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	272 009	0	272 009	Autres emprunts obligataires (1)		0	0	0
Prêts (1)	518 601	518 601	0	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (1) CT et LT	2 358 923	1 477 308	469 701	1 711 529
Autres immobilisations financières	64 935	0	64 935	Emprunts et dettes financières divers (1)	95 454	0	95 454	0
Créances de l'actif circulant :				Dettes fournisseurs et comptes rattachés	853 581	853 581	0	0
Créances clients et comptes rattachés	2 673 957	2 673 957	0	Personnel et comptes rattachés	1 189 177	1 189 177	0	0
Autres créances clients	10 903	10 903	0	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 200 798	1 200 798	0	0
Personnel et comptes rattachés	21 840	21 840	0	Etat et autres collectivités publiques	209 899	209 899	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 363	11 363	0	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 266	6 266	0	0
Etat et autres collectivités publiques	138 216	138 216	0	Autres dettes	434 464	434 464	0	0
Autres	174 743	174 743	0	Produits constatés d'avance	32 693	32 693	0	0
Charges constatées d'avance	114 596	114 596	0					
TOTAL	4 001 162	3 664 218	336 944	TOTAUX	6 381 254	5 404 185	565 155	1 711 529
Trésorerie	11 974 413							
Actif disponible CT		15 910 640		Passif exigible CT		5 404 185		
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice		13 933		(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			
(1) Montant des prêts récupérés en cours d'exercice		20 882		(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	57 350			
				(2) Dontenvers les sociétaires				

(*) le montant à indiquer ici correspond à celui de la ligne du bilan
(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours
(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

5.7 Etat des emprunts

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS
92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

PASSIF

EMPRUNTS ET DETTES

TOTAL	2 358 923
-------	-----------

<u>Emprunts</u>	995 048
-----------------	---------

Banque Populaire PSC	249 300
Caisse des Dépôts	745 748
Esat ADC social	-
Esat ADC Commercial	-
FOYER l'horizon	-

<u>Comptes Bancaires</u>	1 363 876
--------------------------	-----------

Direction Générale - Siège	161 253
Association	213 254
Esat Pleyel Social	64 087
ESAT Marville Commercial	-
Activités Hôtellerie	773 170
RAJ les Jonquilles	152 113

6. INFORMATIONS DE L'ASSOCIATION VIS-A-VIS DE L'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC

Au titre de l'exercice 2024, l'association dispose d'un module de don en ligne sur son site internet. Dans ce cadre, l'association doit appliquer les dispositions prévues aux articles 3 et 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 relative au congé de représentation en faveur des associations et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique. Toutefois, le montant de ressources collectées par cette voie étant inférieur au seuil de 153K€, l'association n'est pas tenue de faire une déclaration préalable à l'appel à la générosité du public et d'établir les informations spécifiques relatives à l'appel à la générosité du public prévues par le règlement ANC 2018-06 (article 432-1 et suivants). Les dons ainsi collectés s'élèvent à 10.8 K€ et sont affectés au financement des missions sociales.

7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

7.1 Engagements de retraite :

Les entreprises qui ne provisionnent pas dans leur compte les engagements de retraite, ce qui est le cas, doivent indiquer les montants correspondant en annexe (art. 531-2/9 et 531-3 du PCG). Les engagements de retraite ont été évalués à un montant de 1 600 199 euros. Ces provisions sont opérées en vertu du code de l'action sociale l'article R314-228 Créé par Décret n°2016-1815 du 21 décembre 2016 - art. 2 qui précise que :

Les économies réalisables sur des charges de personnel sont employées en priorité au provisionnement adéquat des charges afférentes aux départs à la retraite et au compte épargne-temps.

La dette actuarielle mesure l'engagement actualisé de l'entreprise rapporté à l'ancienneté acquise à la date d'évaluation. Il s'agit de la part relative aux droits passés à la date du 31/12/2024.

Paramètres retenus :

Méthode d'évaluation : rétrospective prorata temporis

Taux d'actualisation : 1%

Table de mortalité : TV 88/90

Intégralité du personnel et taux de charges retenu de 55.5%

Le départ est prévu sauf dérogation individuelle à 64 ans

Taux de rotation du personnel : turn-over moyen

Retraitements PCG

Certains retraitements sont effectués intitulés « retraitements PCG » dont le détail figure ci-dessous, ils ont concerné majoritairement les provisions pour indemnités de départ en retraite à hauteur de 634 506€, autorisées par les autorités de contrôle mais non admises dans le cadre de la réglementation actuelle.

Retraitements / conformité PCG

Provision réfection appartements Loyer 3% CA	25 449	-	15 912	9 537
Provision IDR	721 513	138 591	244 466	615 639
Autres provisions pour charges	84 636	-	75 306	9 331
Total				634 506

7.2 Engagement de crédit-bail et locations longue durée :

Crédit-bail immobilier

Le montant des redevances restant à payer au titre du contrat décrit ci-dessous à compter du 01/01/2025 est de 958 177 Euros.

Les investissements effectués entre 1997 et 1999, pour les constructions et améliorations du foyer pour adultes handicapés, ont été financés par l'intermédiaire d'un crédit-bail immobilier à hauteur de 1 584 032 ,95 € sur une durée de 31 années, qui a commencé au 4eme trimestre 1999 et se terminera au 1er trimestre 2032. Le Total des redevances réglées au 31/12/2024 est de 2 266 403.73€, soit une charge pour 2024 de 96 282.47 €. La décomposition de ce financement est résumée de la façon suivante : Le calcul de amortissements théoriques a été effectué par rapport au crédit-bail dont la durée est identique au bail emphytéotique entre l'APEI de Rueil Malmaison et l'OPD HLM 92,

Total des redevances qui seront réglées au 1^{er} trimestre 2032 d'après le contrat :

	<u>Constructions Neuves</u>	<u>Acquisition Amélioration</u>	<u>TOTAL</u>
Valeur d'Immobilisation	274 190.00	1 309 843.00	1 584 033.00
Valeur Intérêts d'emprunt	425 917.00	1 606 178.00	2 032 095.00
TOTAL CREDIT BAIL	700 107.00	2 916 021.00	3 616 128.00

CREDIT BAIL IMMOBILIER			
	Terrains	Construction	Total
Valeurs d'origine	274 190,00	1 309 843,00	1 584 033,00
Amortissements :			
- Cumuls excercices anterieurs	211 748,00	846 800,00	1 058 548,00
- Dotations de l'execrcice	8 702,00	34 800,00	43 502,00
TOTAL	220 450,00	881 600,00	1 102 050,00
Redevances payées : D'après contrat et pour information			
- Cumuls excercices anterieurs	483 328,00	2 047 760,00	2 531 088,00
-Exercice 2024	24 240,00	102 625,00	126 865,00
TOTAL	507 568,00	2 150 385,00	2 657 953,00
Redevances restant à payer : D'après contrat			
- à un an au plus	24 523,00	103 853,00	128 376,00
- à plus d'un an et cinq au plus	108 214,00	428 183,00	536 397,00
- à plus de cinq ans	59 802,00	233 602,00	293 404,00
TOTAL	192 539,00	765 638,00	958 177,00
Redevances effectivement réglées			
Redevances réglées au 31/12/2023	427 486,42	1 742 637,84	2 170 124,26
Redevances réglées 2024	18 144,96	78 137,51	96 282,47
Redevances réglées au 31/12/2024	445 631,38	1 820 775,35	2 266 406,73
Total redevances réglées au 1er trimest 2032	700 107,00	2 916 023,00	3 616 130,00

Les redevances réglées réellement du 4eme trimestre 1999 au 31 décembre 2024 s'élève à 2 266 406.73 euros ; celles-ci comprennent les amortissements et intérêts d'emprunts PLATS, les frais de gestion, les provisions pour grosses réparations et prime d'assurance et sont réparties comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

Montants des engagements déterminés selon les contrats de crédit-bail détenus par l'Association :

Les engagements en matière de location longue durée pour les autres contrats s'élèvent au total à 236 005 euros.

- A moins d'un an : 68 941 euros
- D'un an à cinq ans : 167 064 euros

8. AUTRES INFORMATIONS

Situation fiscale

Les activités de l'association sont hors du champ d'application des impôts commerciaux excepté :

- Les ESAT Marville, Pleyel et Atelier du Château qui sont assujettis sur option à la TVA pour les ventes et prestations de services réalisées dans le cadre des opérations de production et de commercialisation effectuées par les travailleurs handicapés.
- L'activité Hôtellerie assujettis à la TVA pour les prestations de services dans le cadre des locations de chambres et de salles de réception.

Par ailleurs, il est précisé que l'association au titre de l'article 206-5 du CGI dispose de revenus patrimoniaux taxables au taux de 24 %.

8.1 Loi relative au volontariat associatif

Conformément à l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 Mai 2006, relative au volontariat associatif, la rémunération totale des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doit être publiée dans le compte financier. Leur montant global annuel s'est élevé à 308 316 euros, étant précisé que les dirigeants bénévoles ne sont pas rémunérés.

8.2 Honoraires Commissaires aux comptes

	N	N-1
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	37 500,00	36 000,00
Au titre d'autres prestations	2 000,00	0,00
	39 500,00	36 000,00

8.3 charges et produits exceptionnels

Le détail des charges et produits exceptionnels de l'exercice figure ci-dessous :

détail des charges et produits exceptionnels				
Comptes	Nature	Charges	Produits	Détails
6712000	Pénalités amendes	1 416,90		
6718000	CH. exceptionnelle s opérations gestion	1 185,56		
6720000	Charges s/ exercice antérieur			
6750000	Valeur Nette Comptable	2 852,22		
6788000	Charges s/ exercice antérieur	77 279,86		
6871000	Dot. aux amortissements exceptionnels (immobilisations)	218 590,98		
6874610	Dot. aux provisions réglementées: réserves PVN d'actif immobilisé	7 777,78		
7718000	Produits exceptionnels		142 230,36	
7720000	Produits s/ exercice antérieur			
7750000	Produits éléments actif cédés		9 400,00	
7770000	Quote-part Subv. d'Investissement		79 198,93	
7773000	Amort Subventions Equipements		137 971,64	reprise des subventions au rythme de l'amortissement des biens subventionnés
7780000	autres produits exceptionnels		18 592,00	
7788000	Produits s/ exercice antérieur		150 307,55	
		309 103,30	537 700,48	
	Résultat Exceptionnel	228 597,18		

8.4 Charges et produits constatés d'avance

	CHARGES	PRODUITS
Charges / produits d'exploitation	114 596	32 693
Charges / produits financiers		
Charges / produits d'exceptionnels		
TOTAL	114 596	32 693

8.5 Charges à payer

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	MONTANT TTC
Emprunts obligatoires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunt et dettes après des établissements de crédit	
Emprunt et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 643
Dettes fiscales et sociales	1 452 250
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	12 543
TOTAL	1 538 436

8.6 Produits à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	MONTANT TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	156 222
Autres créances	161 370
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	1 272
TOTAL	318 864

8.7 Bilan financier

Association La Résidence Sociale

BILAN FINANCIER - Normes Administratives

BIENS	2022	2023	2024	FINANCEMENTS	2022	2023	2024
Biens stables				Financements stables			
Immobilisations incorporelles nettes	28 477	21 726	74 244	Apports ou fonds associatifs	7 672 040	7 672 040	7 672 040
Immobilisations corporelles brutes				Réserves des plus values nettes	3 604	3 604	3 604
- Terrains	575 249	575 249	575 249	Excédents affectés à l'investissement	4 006 308	3 711 313	4 175 904
- Constructions	13 720 102	13 741 943	13 742 687	Subventions d'investissements	732 026	639 975	457 249
- Installations, matériels et outillages techniques	9 860 926	10 651 136	11 060 988	Réserve de compensation des charges d'amortissements	662 263	627 354	627 354
- Autres immobilisations corporelles	0	0	0	Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0
- Avances et acomptes	0	0	0	Provisions réglementées / plus-values nettes d'actif	170 478	202 298	210 076
				Emprunts - dettes financières	1 133 759	1 076 869	995 048
Immobilisations en cours	531 838	144 706	156 219	Dépôts et cautionnements reçus	59 245	71 641	95 454
Immobilisations financières	386 108	865 912	855 545	Amortissements des immobilisations			
				- Constructions	8 480 170	8 710 389	8 940 233
Amortissements comptables excédentaires différés				- Installations, matériels et outillages techniques	5 927 284	6 366 379	6 779 311
				- Autres immobilisations corporelles	0	0	0
Charges à répartir				Autres			
Autres				Comptes de liaison investissement			
Comptes de liaison investissement							
TOTAL II	25 102 700	26 000 672	26 464 932	TOTAL I	28 847 176	29 081 862	29 956 272
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)				FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)	3 744 476	3 081 190	3 491 340
Actifs stables d'exploitation				Financements stables d'exploitation			
Report à nouveau déficitaire	4 805 832	5 069 241	5 200 401	Excédent et provisions affectés à la couverture du BFR	829 086	829 086	829 086
Résultat déficitaire				Réserve de compensation des déficits	635 438	598 887	627 381
				Résultat excédentaire	1 095 609	2 294 486	1 247 841
Droits acquis par les salariés non provisionnés		0	0	Report à nouveau excédentaire affecté à :	5 776 671	6 050 113	7 148 855
				- réduction des charges d'exploitation			
Autres		0	0	- financement mesures d'exploitation			
Comptes de liaison trésorerie (stable)				Provisions pour risques et charges	180 000	216 137	157 767
TOTAL IV	4 805 832	5 069 241	5 200 401	Fonds Dédiés	1 230 065	1 515 757	1 477 084
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)				Autres			
				Comptes de liaison trésorerie (stable)			
				TOTAL III	9 746 868	11 504 467	11 488 014
				FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)	4 941 036	6 435 226	6 287 612
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF				FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF	8 685 512	9 516 417	9 778 953
Valeurs d'exploitation				Dettes d'exploitation			
Stocks	11 701	5 550	7 841	Avances reçues	14 807	23 285	20 120
Avances et acomptes versés	15 879	13 272	3 646	Fournisseurs d'exploitation	1 003 884	840 026	853 581
Organismes payeurs, usagers	2 231 838	2 198 915	2 673 957	Dettes sociales	2 223 011	2 259 432	2 389 974
Créances diverses d'exploitation	467 404	463 915	357 064	Dettes fiscales	240 361	221 489	209 899
Créances irrécouvrables en non-valeur				Dettes diverses d'exploitation	459 421	248 578	434 464
				Dépréciation des stocks et créances	73 253	14 170	41 693
Charges constatées d'avance	140 397	145 827	114 596	Produits constatés d'avance	12 583	75 517	32 693
				Ressources à reverser à l'aide sociale			
Dépenses pour congés payés				Fonds déposés par les résidents			
Autres				Autres			
Comptes de liaison exploitation				Comptes de liaison exploitation			
TOTAL VI	2 867 218	2 827 478	3 157 105	TOTAL V	4 027 321	3 682 497	3 982 423
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)				EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)	1 160 102	855 019	825 318
Liquidités				Financements à court terme			
Valeurs mobilières de placement	762	762	762	Fournisseurs d'immobilisations	31 169	5 199	6 266
Disponibilités	10 655 767	11 463 360	11 973 651	Fonds des majeurs protégés			
Autres				Concours bancaires courants	779 746	1 087 488	1 363 876
				Ligne de trésorerie			
Comptes de liaison trésorerie				Intérêts courus non échus			
TOTAL VII	10 656 529	11 464 122	11 974 413	Autres			
TRESORERIE POSITIVE (VII-VI)	9 845 614	10 371 435	10 604 271	Comptes de liaison trésorerie			
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VII)	43 432 280	45 361 513	46 796 851	TOTAL VI	810 915	1 092 687	1 370 142
				TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)			
				TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	43 432 280	45 361 513	46 796 851